

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 janvier 2025

Séance ordinaire du **14 janvier 2025** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers : Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
En fonction : 15 Secrétaire de séance : Mme GRAUFEL Mélanie
Présents : 12
Absents : 03 Date de convocation : 07 janvier 2025
Nombre de procuration(s) : 1

Membres présents : Mrs et Mmes DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie - LESNIAK Laurence
MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER
Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel

Absent(s) excusé(s) : Mrs BENTZ Hervé - M. URBAN Denis et Mme TANGHE Marielle (Mme TANGHE a
donné procuration à Mme GRAUFEL Mélanie)

3. Alignement de la rue de la 1^{ère} Armée

3B - Intégration des parcelles cadastrées section 2 n° B/147 et n° G/148 dans l'inventaire

Dans le cadre de l'acquisition des parcelles cadastrées section 02 n° B/147 et n° G/148 (rue de la 1^{ère}
Armée) représentant 0 a 18 ca à l'euro symbolique, il est nécessaire d'inscrire ces biens à l'inventaire
pour leur valeur vénale qu'il convient de définir.

Considérant l'usage de ces parcelles (intégration dans la voirie communale) et leur faible contenance,
M. le Maire propose de fixer la valeur vénale des deux parcelles à 900,-€ (neuf cents euros) sur une base
de 5 000,- €/are, frais notariés en sus.

L'avis des domaines sur la valeur du bien à acquérir n'est pas requis car inférieure à 180 000,- €.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

Vu l'instruction budgétaire M 57 ;

Vu la délibération du 14 janvier 2025 autorisant l'acquisition des parcelles cadastrées section 02
N° B/147 et n° G/148 à l'euro symbolique ;

- FIXE la valeur vénale de la parcelle cadastrée section 02 n° B/147 à 50,-€ (cinquante euros) et celle
cadastrée n° G/148 à 850,- € (huit cent cinquante euros);

- VOTE les crédits suivants qui seront inscrits au budget primitif 2025 :

Section d'INVESTISSEMENT			Sens	Montant
Chap.	Article	Libellé		
041	2112	Terrains de voirie	Dépenses	2 000,00 €
041	1328	Autres	Recettes	2 000,00 €

et qui donneront lieu aux écritures comptables ci-dessous :

- un mandat au compte 2112-041 pour 899 €
- un titre au compte 1328-041 pour 899 €
- un mandat au compte 2112-21 pour la valeur du terrain (1,-€) et des frais de notaire

Les crédits seront inscrits au budget 2025.

La secrétaire de séance,
Mme GRAUFEL Mélanie.



Délibération certifiée conforme.
Innenheim, le 22 janvier 2025.
Le Maire,
M. Jean-Claude JULLY.




Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le 23 JAN. 2025